



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II

CEC ÉMILIE GOURD

GUIDE DU TPA 3APH

2026

Travail personnel d'approfondissement

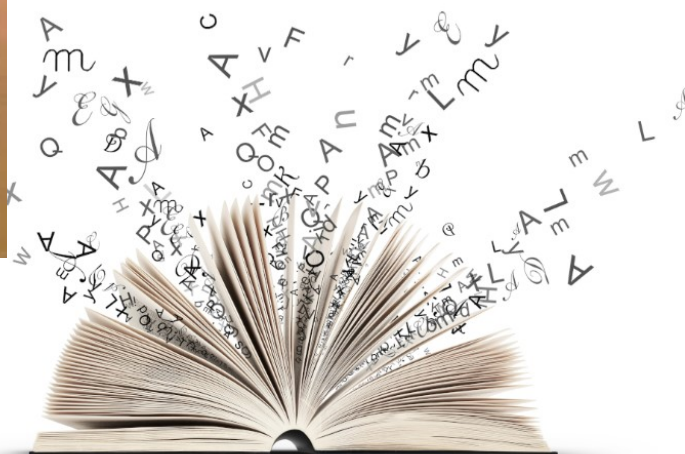
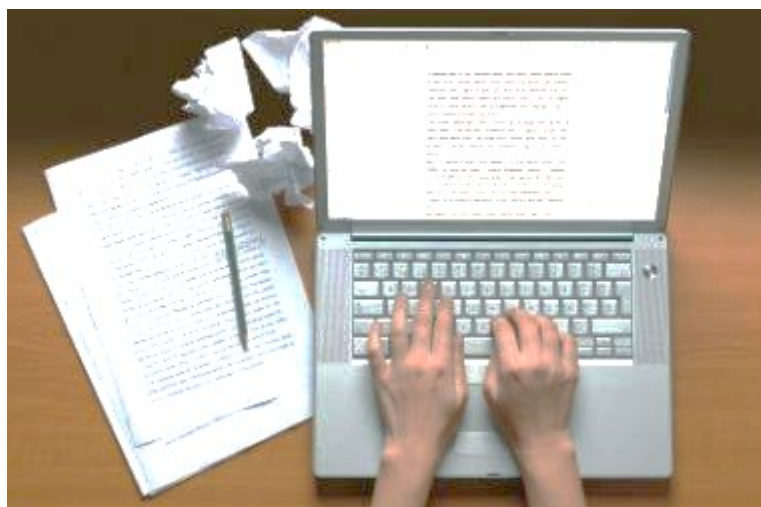


TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE	2
2. CADRE GÉNÉRAL.....	3
2.1 Nature et objectifs du TPA.....	3
2.2 Thème et sujet.....	3
3. PLANIFICATION ET ORGANISATION DU TPA.....	5
4. CONTENU DU TPA.....	6
4.1 Structure.....	6
4.2 Contenu des différentes parties du TPA.....	6
A. L'introduction	6
B. Le développement.....	7
C. La conclusion	8
D. La bibliographie	9
E. Les annexes (processus d'élaboration du travail)	9
F. La déclaration d'authenticité.....	9
5. DOCUMENTS À RENDRE	10
6. SOUTENANCE ORALE	11
6.1 Première partie : présentation du travail (10 à 15 minutes)	11
6.2 Deuxième partie : défense du travail (15 à 20 minutes).....	11
7. ÉVALUATION DU TPA	12
7.1 Évaluation de l'écrit (25%).....	12
7.2 Évaluation de la soutenance orale (50%).....	12
7.3 Évaluation du processus d'élaboration (25%)	12
7.4 Sanctions.....	12
7 ANNEXES.....	13

Images de couverture :

- a) *Bien organiser et sourcer son travail de fin d'étude*, infirmiers.com, page consultée le 13 août 2024.
- b) *Conseils pour faire une bibliographie*, [www.college-francoischarles-plougasnou.ac-
rennes.fr](http://www.college-francoischarles-plougasnou.ac-rennes.fr), page consultée le 13 août 2024.

1. PRÉAMBULE

Dans le cadre de votre dernière année d'apprentissage, un TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT (TPA) fait partie des examens de culture générale. Ce travail est réalisé sur les périodes des cours de culture générale mais nécessitera du temps personnel pour les lectures et les recherches documentaires.

Les enseignants de CG assument la responsabilité de votre encadrement, suivent l'évolution de votre TPA et procèdent finalement à son évaluation. Le travail réalisé fait l'objet d'une triple évaluation :

- ✓ Suivi de l'élaboration du travail ;
- ✓ Dossier écrit, fond et forme ;
- ✓ Soutenance orale¹.

Vous allez choisir un sujet qui vous intéresse, faire des recherches documentaires et rédiger un travail qui répond à une problématique selon une méthodologie fournie dans la suite du *Guide du TPA*.

C'est l'occasion d'élargir vos connaissances sur un sujet en relation avec vos intérêts personnels ou votre expérience professionnelle.

Ce *Guide* se veut une aide à l'élaboration du travail demandé, il doit toujours être à votre portée au cours des prochains mois car il répond à la plupart des questions qui jailliront au fil du temps imparti.

¹ Pour plus de précisions sur la triple évaluation : référez-vous à la page 12 du *Guide*.

2. CADRE GÉNÉRAL

2.1 Nature et objectifs du TPA

Le Travail Personnel d'Approfondissement ou TPA est un travail de **recherche et de réflexion** ; il ne s'agit donc pas de faire un simple exposé ou une synthèse d'informations trouvées dans des livres ou sur Internet, mais de construire **une réflexion personnelle argumentée**.

Le TPA a pour but de montrer que vous êtes capable d'élaborer de manière autonome un dossier de recherche en exerçant votre sens critique et en défendant vos propres opinions.

C'est un travail personnel, c'est-à-dire qu'on reconnaît l'auteur du travail par le choix du sujet, la recherche et l'utilisation des documents, la qualité de la synthèse, la réflexion et les idées personnelles qu'il défend.

Le TPA comprend :

- ✓ un **dossier écrit** d'environ dix à quinze pages (entre 3000 et 5000 mots)
- ✓ une **présentation orale** de 30 minutes durant laquelle vous aurez l'occasion d'exposer votre travail et de le défendre.

2.2 Thème et sujet

Vous choisissez vous-même **le sujet** de votre TPA avec la restriction qu'il doit s'inscrire dans le cadre d'un thème général commun à tout le centre d'enseignement professionnel. Le thème de cette année est : **"CONTROVERSE"**.

La problématique : comment la définir ?

Afin de construire un vrai travail de réflexion, le TPA repose sur une **problématique**, c'est-à-dire sur une **interrogation centrale** portant sur le **sujet** choisi, interrogation à laquelle la réponse n'est pas évidente et ne se limite pas à apporter une liste d'informations. Celles-ci sont bien sûr nécessaires, mais elles doivent être pertinentes et nourrir la **réflexion**, afin de déboucher sur une **prise de position**.

La question de votre problématique doit être de type "fermé". Cela veut dire que l'on doit pouvoir y répondre par oui/non, d'accord/pas d'accord, possible/impossible, etc. Ce type de question vous permettra d'organiser votre argumentation de manière plus aisée et d'éviter un travail purement informatif et documentaire.

Votre sujet doit donc s'articuler autour d'une "problématique", c'est-à-dire d'une question principale qui suscite la réflexion. Vous pourrez, en l'associant à l'idée de "Controverses", traiter une question du type :

- **Faut-il interdire la consommation d'alcool ?**

En outre, la problématique que vous allez traiter doit pouvoir être abordée sous l'angle de **trois aspects** parmi ceux traités dans le cadre de la CG : droit, économie, éthique, identité et socialisation, culture, technologie, écologie, politique.

Chacun de ces aspects doit permettre de formuler une **sous-question** à partir de la question centrale.

Par exemple, pour répondre à la question générale sur la consommation d'alcool, on peut choisir les trois aspects suivants et formuler les sous-questions liées :

- Économie : quels seraient les impacts économiques d'une interdiction de l'alcool en Suisse ?
- Éthique : peut-on imposer aux consommateurs de choisir à leur place ce qui est bon pour leur santé ?
- Droit : comment mettre en place des lois permettant de limiter la consommation excessive d'alcool ?

Pour définir votre sujet et votre problématique, remplissez le document « *choix du sujet et question centrale* » (cf. annexe n°1)

3. PLANIFICATION ET ORGANISATION DU TPA

Calendrier

No	Date	Tâches / échéances
1	18.08.26	Présentation du TPA et prise de connaissance des documents. Recherche de sujet / problématique (choix des 3 aspects).
2	25.08.26	Validation du sujet et de la problématique. Annexe 1 : <i>Choix du sujet et question centrale</i> (p. 13). Problématique / question principale, recherche de documents. Aspects et questions secondaires. Lecture, prise de notes.
3	1.09.26	Validation des 3 aspects et questions secondaires. Recherche de documents. Contenu et bibliographie du 1 ^{er} aspect, lecture, prise de notes.
4	8.09.26	Observation et commentaire sur le contenu et la bibliographie du 1 ^{er} aspect (Annexe 2, p.14) Documentation et rédaction du 1 ^{er} aspect. Entretiens individuels.
5	15.09.26	Rédaction du 1 ^{er} aspect. Entretiens individuels.
6	22.09.26	Rédaction du 1 ^{er} aspect. Observation et commentaire sur le contenu et la bibliographie du 2 ^{ème} aspect (Annexe 2, p.14). Entretiens individuels.
7	29.09.26	Rédaction du 2 ^{ème} aspect. Entretiens individuels.
8	6.10.26	Rédaction du 2 ^{ème} aspect. Entretiens individuels.
9	13.10.26	Rédaction du 2 ^{ème} aspect. Observation et commentaire sur le contenu et la bibliographie du 3 ^{ème} aspect (Annexe 2, p.14). Entretiens individuels.
10	19-23.10.26	Vacances d'octobre
11	27.10.26	Rédaction du 3 ^{ème} aspect. Entretiens individuels.
12	3.11.26	Rédaction du 3 ^{ème} aspect. Entretiens individuels.
13	10.11.26	Rédaction introduction, conclusion. Entretiens individuels.
14	17.11.26	Corrections et fin du TPA (mise en page, bibliographie, table des matières).
15	24.11.26	Corrections et fin du TPA.
16	26.11.26	Reddition du TPA au secrétariat et envoi d'une version électronique PDF par mail à l'enseignant-e à 17h15 au plus tard. (Voir consignes, p. 10) [Remarque : les élèves de la 3APH1 peuvent évidemment rendre mercredi 25. Attention, le secrétariat ferme à 16h00].
17	1.12.26	Préparation de la soutenance orale (voir explications en page 11).
18	8.12.26	Préparation de la soutenance orale
19	ER : 10 - 16.12.26	Soutenances orales individuelles de 30' pendant la session des épreuves regroupées.

4. CONTENU DU TPA

4.1 Structure

Le travail personnel doit contenir :

- ✓ une page de titre ;
- ✓ une table des matières ;
- ✓ une introduction ;
- ✓ le développement du sujet en différentes parties (aspects auxquels peuvent être associés l'une ou l'autre notion transversale- histoire et/ou genre) ;
- ✓ une conclusion ;
- ✓ la bibliographie ;
- ✓ les illustrations à intégrer au texte de manière pertinente ;
- ✓ les annexes relatives au processus d'élaboration dûment complétées (Annexes 1 et 2) ;
- ✓ la Déclaration d'authenticité dûment signée (Annexe 3).

Le travail personnel peut également contenir :

- ✓ des annexes (illustrations complémentaires, interviews...) ;
- ✓ des remerciements ;
- ✓ etc.

4.2 Contenu des différentes parties du TPA

A. L'introduction

L'introduction est, en quelque sorte, la vitrine de votre TPA. Après la page de titre, elle doit indiquer à quoi le lecteur peut s'attendre et lui donner envie d'aller plus loin dans sa lecture. Lorsque vous rédigez l'introduction, vous devez expliquer **vos motivations**, préciser **les objectifs** et donner le plan de votre travail. Vous indiquerez :

- pourquoi vous avez choisi ce sujet ;
- son lien avec le thème général (= en quoi prête-t-il à controverse) ;
- la question principale (problématique du sujet) commentée et justifiée;
- par quels aspects vous allez aborder la problématique et les questions auxquelles vous allez répondre dans le développement. Il s'agit de présenter les modalités du travail qui suit et les grandes lignes de son plan ;
- Attention de ne pas donner dans l'introduction les réponses à votre question !

B. Le développement

Le développement est le corps de votre travail. C'est en organisant votre développement en **plusieurs parties**, de la plus **informative** à la plus **argumentative**, que vous progresserez dans la **réflexion** et dans la **réponse** à votre question centrale.

Vous aborderez votre sujet sous l'angle de trois aspects² choisis dans la liste suivante :

- | | | |
|------------|--------------------------|---------------|
| ✓ culture | ✓ économie | ✓ politique |
| ✓ droit | ✓ éthique | ✓ technologie |
| ✓ écologie | ✓ identité/socialisation | |

Chaque aspect s'organise autour d'une sous-question, construite à partir de la question principale. Pour répondre à chacune de ces sous-questions, vous devez effectuer :

- **une synthèse** de deux documents au minimum réunis par vos soins (vous devez citer le texte, sans oublier de donner vos sources) ;

Les sources peuvent être des :

- | | |
|--|---------------------|
| ✓ articles de journaux ou périodiques, | ✓ lois, |
| ✓ documentaires, | ✓ statistiques etc. |

- **un commentaire** des informations mises en évidence, permettant d'expliquer le sujet et d'avancer dans la réflexion ;

- **une conclusion** argumentative intermédiaire (réponse à la question secondaire).

Votre texte sera donc d'une part *informatif-explicatif*, d'autre part *argumentatif*. Sur la base des informations factuelles données, le développement élabore donc une **réflexion** et une **analyse critique** (confrontation d'arguments pour et contre).

Toutes les informations que vous présenterez et tous les avis argumentés que vous développerez dans **vos trois questions secondaires contribueront à répondre à votre question principale** dans la *conclusion* du TPA. Ainsi, Au fil des parties du développement se dessine la réponse à la question centrale.

Entretiens et/ou sondages

Pour approfondir et étayer la réflexion, vous pouvez vous baser sur des **interviews** obtenues auprès de professionnels du domaine, ou encore sur des **sondages** réalisés personnellement. Dans ces deux cas, les questions doivent auparavant avoir été soumises aux enseignants. En aucun cas les rendez-vous ou entretiens ne s'organisent et ne se réalisent pendant les heures de cours !

² Cf. Annexe 1 et 2 (à remplir).

Citations et illustrations

Le développement s'appuie sur des **faits précis** dont vous prouvez la validité par des **citations** et des **illustrations**.

- **Les citations** : *Citer* signifie « rapporter ce qui a été dit ou écrit par quelqu'un d'autre ». Dans le TPA, il est souvent utile de reprendre certains mots ou expressions particuliers à un auteur, ou de citer une ou plusieurs phrases. Cela permet d'appuyer vos propos par les explications ou les avis d'un-e spécialiste du sujet. Cela permet également de confronter des avis différents ou divergents et donc d'approfondir votre réflexion et de donner votre propre avis.
- **Les illustrations** : Votre travail doit également contenir **une illustration au minimum par aspect** afin de préciser ou concrétiser une explication que vous donnez dans le texte.

Les illustrations peuvent être des :

- | | |
|---------------|----------------|
| ✓ photos, | ✓ caricatures, |
| ✓ dessins, | ✓ tableaux, |
| ✓ graphiques, | ✓ cartes,... |

Elles doivent être réparties harmonieusement dans votre dossier et pertinentes, en respectant les critères suivants :

- ✓ elles sont en rapport avec le sujet que vous traitez ;
- ✓ elles complètent l'information donnée par votre texte ;
- ✓ elles facilitent la compréhension de votre texte ;
- ✓ elles peuvent donner envie de lire votre travail.

C. La conclusion

Votre TPA doit se terminer par une conclusion qui permet :

- de faire une synthèse de votre travail en reprenant les idées principales et en mettant en valeur essentiellement les éléments qui vont dans votre sens;
- de donner la réponse finale à la question principale sur la base de tous les éléments de réponses du développement en (in)validant vos hypothèses de départ ;
- de prendre position sur le problème traité en commentant la-les réponse-s apportée-s à la question principale.

D. La bibliographie

La bibliographie est la liste des documents que vous avez consultés et utilisés. L'utilisation, la copie, même partielle, d'un article de journal, d'un extrait de livre, d'une brochure, d'une revue, oblige de **citer les références**, c'est-à-dire les indications précises permettant de l'identifier. Ces dernières, déjà données en **notes de bas de page** dans le corps du texte, doivent également toutes figurer dans la bibliographie. En outre, la qualité et la diversité de vos sources sont importantes, car elles sont un indice du sérieux de votre travail de recherche et de réflexion.

E. Les annexes (processus d'élaboration du travail)

Vous placez en annexe de votre TPA les documents que vous avez dû remplir pour l'élaboration du sujet, de la problématique et des aspects à traiter (Annexes 1 et 2). En cas d'utilisation d'une IA, les captures d'écran de vos questions (prompt) et des réponses reçues doivent figurer en annexe (voir p.9). Vous pouvez aussi y ajouter les entretiens ou sondages effectués.

Lors de l'oral, des questions sur l'élaboration de votre travail peuvent vous être posées.

F. La déclaration d'authenticité

À la fin de votre travail, vous devez placer votre déclaration d'authenticité, dûment remplie, datée et signée (Annexe 3). Par votre signature vous attestez que vous n'avez pas eu recours au plagiat ou ni utilisé une intelligence artificielle non signalée.

Toute fraude ou tentative de fraude est suivie de mesures et de sanctions. En recourant au plagiat tout en ayant signé la déclaration d'authenticité, vous commettez un faux qui sera sévèrement sanctionné (cf. paragraphe 7.4 : « sanctions » de la partie *Évaluation du TPA*, p. 12).

Plagiat et Intelligence artificielle

Il y a **plagiat** chaque fois que l'auteur du TPA copie (quel que soit le support d'origine) des phrases entières sans les mettre entre guillemets et/ou sans mentionner la source exacte. L'utilisation de **ChatGPT** ou de toute autre forme d'**IA** pour tout ou partie du travail personnel sans référencement des sources est assimilée à du plagiat. La connaissance du sujet sera vérifiée lors de la soutenance orale. **Le plagiat est interdit.**

L'utilisation d'une IA générative peut être autorisée mais on en peut en aucun cas s'en servir pour écrire le TPA.

En cas d'utilisation d'une IA, il convient de le mentionner dans une « note technique » à insérer au début de la bibliographie (E). Dans cette note, vous expliquez comment et pourquoi vous vous êtes servi de l'IA.

De plus, comme le contenu généré par une IA n'est ni récupérable ni consultable par un tiers, il est indispensable de mettre en annexe (F) une transcription complète ou des captures d'écran des questions posées et des réponses générées par l'IA en indiquant sa référence (ex : OpenAI 2025.ChatGPT - 4).

REMARQUE : Toutes les consignes de présentation nécessaires à la réalisation du TPA (pagination, insertion de références, bibliographie ou autres) se trouvent dans le document séparé : *TPA 3APH, Consignes de présentation*.

5. DOCUMENTS À RENDRE

Conformément au calendrier, le délai de reddition du TPA est fixé le jeudi **26 novembre 2026 à 17h15** au plus tard au secrétariat.

Chaque élève doit rendre :

- ✓ **Un exemplaire papier relié** de son travail :
 - ☞ Un deuxième exemplaire doit être prévu pour l'apprenti-e et amené à la soutenance. Pour des raisons de coûts, ce dernier n'est pas obligatoirement relié, ni en couleur.
- ✓ **Une version PDF** envoyée par mail à votre enseignant-e de culture générale qui permettra une analyse sur « Compilatio », logiciel permettant la détection du plagiat (copier-coller) et de l'utilisation de l'intelligence artificielle.
- ✓ **Les dossiers écrits seront considérés comme non rendus si la version informatique n'est pas remise dans le même délai !**

Une semaine jour pour jour après la date de remise du TPA, l'élève qui n'aura toujours pas remis son travail perd le droit à la présentation orale et ne pourra pas se présenter à l'examen final de CG. **La procédure de qualification ne sera dès lors pas achevée et par conséquent, le titre pas délivré. Le CFC sera obtenu une fois le TPA réalisé, rendu, évalué et l'examen final passé.**

6. SOUTENANCE ORALE

Après la remise du dossier écrit, vous devrez effectuer une **soutenance orale** durant laquelle vous aurez l'occasion d'exposer votre travail, de l'illustrer et de le défendre. La durée de la soutenance orale est de 30 minutes.

6.1 Première partie : présentation du travail (10 à 15 minutes)

Vous pouvez avoir une page de notes ou des fiches avec des mots clés pour vous aider. Il est indispensable d'avoir votre **TPA écrit** avec vous !

Pendant cette partie, vous devrez :

- **Introduire** le sujet, vos motivations et la problématique et **justifier** les aspects choisis pour le développement.
- **Indiquer** rapidement les démarches mises en place pour répondre à la problématique.
- **Répondre** de manière développée et argumentée à votre problématique.
- **Évoquer** les difficultés rencontrées.
- **Conclure** par un bilan personnel.
- **Gérer** le temps de parole à disposition.

6.2 Deuxième partie : défense du travail (15 à 20 minutes)

Dans la deuxième partie de votre soutenance orale, vous devrez répondre aux questions de fond et de détail posées par le maître accompagnant et le juré portant sur votre travail écrit et sur ce que vous avez dit pendant la première partie de la soutenance. Pour vous préparer, il vous faut anticiper les questions des évaluateurs et les réponses possibles.

Support visuel :

Un support visuel, PowerPoint ou autre, est utile pour illustrer et souligner vos propos :

- ✓ **Utilisez** de gros caractères ;
- ✓ **Soyez concis** (mots-clés, concepts...). **Évitez** les longues phrases.
- ✓ **Attention à l'orthographe !**
- ✓ **Soyez visuel** (dessin, graphiques, couleurs);
- ✓ **Utilisez** des fonds clairs.
- ✓ **Limitez** le nombre des « slides ».

Attitude pendant de la présentation orale :

- ✓ **L'attitude** est importante : que vous choisissiez de parler debout ou assis-e gardez votre calme. Vous pouvez vous aider de quelques notes, mais ne torturez pas un stylo, mèche de cheveux ou feuillet de papier !
- ✓ **La voix** aussi joue un rôle essentiel : parlez de manière distincte, expressive, pas trop vite, et surtout ne lisez pas à toute vitesse un texte tout préparé !
- ✓ Veillez encore à éviter les mots inutiles (« heu ! alors ! Bien ! voilà ! genre ! ») et, bien évidemment, le vocabulaire familier et les gros mots.
- ✓ Tout comme les gestes et la voix, **le regard** mérite votre attention : gardez le contact visuel avec le public, évitez de regarder le plafond, le sol ou encore uniquement votre écran d'ordinateur.
- ✓ **Entraînez** l'expression orale et exercez-vous pour la présentation avant l'oral.

7. ÉVALUATION DU TPA

Les grilles d'évaluation placées à la fin du *Guide du TPA* (Annexe 4) vous permettent de savoir très précisément sur quels critères votre travail sera jugé.

Il est donc important que vous les consultiez régulièrement afin de vérifier que votre travail avance dans la bonne direction et que vous avez bien pensé à mentionner tous les points demandés.

7.1 Évaluation de l'écrit (25%)

L'évaluation de l'écrit porte principalement sur le contenu de votre travail : qualité et pertinence des informations, des aspects choisis, de la réflexion et de la réponse à la problématique.

La qualité du français ainsi que la présentation de votre dossier sont également prises en compte.

7.2 Évaluation de la soutenance orale (50%)

L'évaluation de la soutenance prend en compte son contenu : présentation du travail et réponses aux questions des évaluateurs, mais également sa forme : attitude, niveau de langue par exemple.

La soutenance est l'occasion de vérifier l'appropriation et la maîtrise du sujet et de ses implications.

7.3 Évaluation du processus d'élaboration (25%)

Les points suivants sont évalués :

- ✓ Choix et validation du sujet : sujet choisi, problématique, questions secondaires et variété des ressources envisagées ainsi que respect des délais fixés.
- ✓ Évolution du TPA selon les entretiens : capacité à planifier la réalisation du travail, à présenter/discuter régulièrement son évolution, à tenir compte des conseils et consignes donnés pendant les entretiens, éventuellement à faire appel à des personnes ressources.
- ✓ Bilan personnel : capacité à porter un regard critique sur l'élaboration du dossier.

7.4 Sanctions

Le non-respect des consignes données dans ce guide peut faire l'objet de sanctions.

Retard :

En cas de non-respect du délai de remise, une bonne sera retirée de la note finale du TPA par jour de retard, Au bout d'une semaine jour pour jour après le délai de reddition, soit le mardi 2 décembre à 17h15, le TPA est considéré comme non effectué et l'élève ne pourra se présenter au CFC que lorsqu'un nouveau travail aura été effectué.

Plagiat :

Il s'agit d'un travail **personnel**. Tout plagiat avéré sera signalé à l'Office pour la formation professionnelle et continue (OFPC) qui prendra les mesures adéquates

7 ANNEXES

Annexe 1 : Choix du sujet et question centrale

À quel thème ou sujet général vous intéressez-vous ?

.....

Qu'est-ce qui vous intéresse en particulier dans ce sujet et sur quoi voulez-vous en savoir plus ?

.....

.....

Quelles questions vous posez-vous à propos de ce point particulier?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Proposez la question centrale, problématique, que vous voulez traiter dans votre TPA.

Vous pouvez pour cela utiliser des formules telles que « *Pourquoi ?* », « *Comment comprendre que... ?* », « *En quoi ?* », « *Dans quelle mesure ?* », etc.

.....

.....

Quels seront les trois aspects (p. 3 et p. 7) à aborder pour traiter votre sujet/votre question ? Justifiez ce choix :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Sujet validé le

Signature enseignant-e :

Annexe 2 : Plan de l'argumentation et sources

Titre du TPA : _____

Question principale : _____

Aspect 1 : _____

Question secondaire 1 : _____

Contenu	Sources bibliographiques (2 par aspect)
• • • • •	• • • •

Date et Visa de l'enseignant-e : _____

Aspect 2 : _____

Question secondaire 2 : _____

Contenu	Sources bibliographiques (2 par aspect)
• • • • •	• • • •

Date et Visa de l'enseignant-e : _____

Aspect 3 : _____

Question secondaire 3 : _____

Contenu	Sources bibliographiques (2 par aspect)
• • • • •	• • • •

Date et Visa de l'enseignant-e : _____

Annexe 3 : Déclaration d'authenticité

Travail personnel d'approfondissement

Déclaration d'authenticité

Je soussigné(e) , ayant comme maître accompagnant M. / Mme atteste avoir conçu et rédigé personnellement, dans mon style propre, le travail personnel d'approfondissement ci-joint. J'atteste notamment ne pas avoir eu recours au plagiat et avoir systématiquement et clairement mentionné les emprunts faits à autrui.

J'atteste également avoir pris connaissance des informations figurant dans le *Guide du TPA* à propos du plagiat, de l'utilisation de l'IA et des sanctions y afférentes.

Lieu et date :

Signature :

Annexe 4 : Grilles d'évaluation

Élève : Classe :

Enseignante ou enseignant : Jurée ou juré :

Titre du TPA :

Récapitulatif de l'évaluation

		Note de l'enseignante ou de l'enseignant	Note de la jurée ou du juré	Moyenne (au demi-point)
Note du processus d'élaboration (au demi-point)	25%			
Note de l'écrit (au demi-point)	25%			
Note de l'oral (au demi-point)	50%			
Moyenne arrondie au demi-point				

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant :

Signature de la jurée ou du juré :

Une demi-bonne peut être accordée pour valoriser une démarche, un effort ou un parcours personnel remarquable de l'élève durant l'élaboration de son TPA.

Justifications si le bonus est accordé :

Évaluation du processus d'élaboration (maître accompagnant et juré)

Processus	Excellent	Bon	Suffisant	Faible	Très faible	Nul
Choix du sujet, élaboration de la problématique	6	5	4	3	2	1
Capacité à trouver les aspects pertinents de manière autonome	6	5	4	3	2	1
Durant les entretiens, l'élève présente ses sources, distingue celles qu'il a trouvées seul et celles suggérées par l'IA	6	5	4	3	2	1
Le travail est réalisé essentiellement en classe et les délais sont respectés (plans, notes d'entretien, introduction, aspects, conclusion)	6	5	4	3	2	1
L'élève fait preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative (utilisation des diverses ressources)	6	5	4	3	2	1
L'élève prend en compte les remarques de l'enseignante ou de l'enseignant et effectue les changements nécessaires	6	5	4	3	2	1
Bilan final (méthode de travail, compétences acquises, difficultés, solutions, regard critique)	6	5	4	3	2	1

Note

Calcul de la moyenne

7 - 8	9 - 12	12.5 - 15.5	16 - 19	19.5 - 22.5	23 - 26	26.5 - 29.5	30 - 33	33.5 - 36.5	37 - 40	41 - 42
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

Évaluation du travail écrit (maître accompagnant et juré)

Forme - Langue & communication	Excellent	Bon	Suffisant	Faible	Très faible	Nul
Présentation générale et respect de la forme (page de titre, numérotation pages, table des matières, mise en page, illustrations, déclaration d'authenticité, nombre de mots minimum)	6	5	4	3	2	1
Bibliographie (organisée par type), références bibliographiques complètes et notes de bas de page	6	5	4	3	2	1
Structure et cohérence du texte (paragraphe, titres & sous-titres, liens logiques, lisibilité, clarté, registre de langue)	6	5	4	3	2	1
Maîtrise du français écrit (syntaxe, orthographe, vocabulaire, ponctuation)	6	5	4	3	2	1

Fond - Société	Excellent	Bon	Suffisant	Faible	Très faible	Nul
Introduction (sujet, motivations, problématique, aspects et questions secondaires justifiées)	6	5	4	3	2	1
Développement de l'aspect 1 (qualité des 2 sources, citations, argumentation, illustration)	6	5	4	3	2	1
Développement de l'aspect 2 (qualité des 2 sources, citations, argumentation, illustration)	6	5	4	3	2	1
Développement de l'aspect 3 (qualité des 2 sources, citations, argumentation, illustration)	6	5	4	3	2	1
Conclusion (synthèse des aspects, réponse à la problématique, prise de position, commentaire)	6	5	4	3	2	1

Le plagiat est interdit. Il est signalé à la direction et est sévèrement sanctionné.

Note

Calcul de la moyenne

9 - 11	11.5 - 15.5	16 - 20.5	21 - 24.5	25 - 29	29.5 - 33.5	34 - 38	38.5 - 41	41.5 - 47	47.5 - 51.5	52 - 54
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

Évaluation de la soutenance orale (maître accompagnant et juré)

Forme	Excellent	Bon	Suffisant	Faible	Très faible	Nul
Maîtrise de la langue et clarté des propos (vocabulaire adapté et phrases correctement construites, structure, concision)	6	5	4	3	2	1
Attitude, maîtrise de soi (aisance, communication non-verbale, autonomie par rapport à l'écrit)	6	5	4	3	2	1

Fond	Excellent	Bon	Suffisant	Faible	Très faible	Nul
Synthèse du travail (problématique, choix des aspects justifié, bilan personnel et conclusion)	6	5	4	3	2	1
Justification des sources (origine, fiabilité, apport) et des illustrations (origine et utilité)	6	5	4	3	2	1
Réponse aux questions de détail	6	5	4	3	2	1
Réponse aux questions de fond (correctes/erronées)	6	5	4	3	2	1
Fond: Capacité à argumenter/justifier son opinion	6	5	4	3	2	1
Fond: Compréhension du sujet (approfondissement, faire preuve d'esprit critique)	6	5	4	3	2	1

Date de l'oral :

Note

Calcul de la moyenne

8 – 9.5	10 – 13.5	14 - 17.5	18 – 21.5	22 – 25.5	26 – 29.5	30 – 33.5	34 – 37.5	38 – 41.5	42 – 45.5	46 - 48
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

